

**DELIBERATION 2013- 20**

**SYNDICAT MIXTE OUVERT « NORD PAS-DE-CALAIS NUMERIQUE »**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**OBJET : ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Le cinq décembre deux mille treize, à Lille, le comité syndical du « Syndicat mixte ouvert Nord Pas-de-Calais Numérique », s'est réuni au Conseil régional Nord Pas de Calais, siège du syndicat mixte, sur convocation en date du vingt cinq novembre deux mille treize, sous la présidence de Monsieur Patrick KANNER, Président du syndicat mixte.

**Présents : 14**  
**Absents Excusés : 6**  
**Pouvoirs : 6**  
**Absents : 0**

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut valablement délibérer.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 1411-5 et L1411-6,

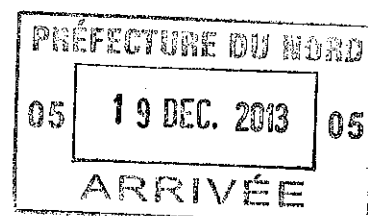
Vu le code des marchés publics, notamment ses articles 22 et 24,

Vu l'arrêté préfectoral du quatre juillet deux mille treize portant création du syndicat mixte,

Vu la liste commune présentée par les membres du comité syndical,

Après appel de candidatures et élection au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, par scrutin secret,

Le Comité syndical,



## ELIT

Les membres de la commission d'appel d'offres comme suit :

Nom et Prénom des membres du comité syndical Membres de la Commission d'appel d'offres	Qualité
- Madame Stéphanie BODELE - Madame Cécile BOURDON - Monsieur Bertrand PERICAUD - Monsieur Michel HECQUET - Monsieur Jean-Marie LUBRET	<b>Titulaires</b>

Nom et Prénom des membres du comité syndical Membres de la Commission d'appel d'offres	Qualité
- Monsieur Claude PRUDHOMME - Monsieur Michel-François DELANNOY - Monsieur Aymeric ROBIN - Madame Myriam CAU - Madame Marie-Sophie LESNE	<b>Suppléants</b>

Adopté par :

- 19 bulletins pour la liste commune présentée par les membres du comité syndical
- 1 bulletin nul

Pour extrait conforme :  
Le Président du syndicat, Monsieur Patrick KANNER



Transmis au contrôle de légalité le :

